

ACTU | Vingeanne/Trois rivières

CHAIGNAY

Un budget de 69 000 € pour le futur city stade

Annie RUELLE (CLP)



Les travaux du city stade ont débuté vendredi par la préparation du terrain. Photo LBP /An. R.

C'est parti ! Les travaux du futur city stade ont commencé vendredi et devraient s'achever début juin. Lundi dernier, lors du conseil municipal consacré au vote du budget 2021, 69 000 € ont été dévolus à ce chantier, sachant que ce projet sera subventionné à hauteur de 70 %.

Le conseil municipal s'est réuni le 12 avril afin d'approuver les comptes et la fiscalité du budget 2021. Le budget global de la commune est de 469 000 € en investissement. Quant aux dépenses de fonctionnement, elles s'élèvent à 250 000 €. Lors de ce vote du budget, il a été inscrit la somme de 69 000 € avant subventions pour la construction du city stade, soit un coût pour la commune d'environ 18 000 €. Les travaux ont débuté vendredi par la préparation du terrain et devraient être finalisés début juin.

Il a également été prévu une somme de 110 000 € pour l'étude de l'aménagement et la viabilisation du lotissement situé sur un terrain communal. La vente des terrains à bâtir devrait avoir lieu en fin d'année.

Le budget 2021 prend également en considération l'étude de faisabilité des bâtiments institutionnels pour 25 000 €, une somme de 10 000 € pour la réfection de la voirie ainsi que 2 400 € pour les associations locales et la coopérative scolaire. Dix mille euros ont

aussi été dévolus pour les travaux de voirie visant à la collecte des eaux de ruissellement rue Neuve. L'étude a été confiée au cabinet Merlin.

Le budget 2021 a été voté à l'unanimité

• Pas de hausse de taxes

Par ailleurs, le maire Gilles Biancone a tenu à préciser qu'il n'y aurait pas d'augmentation des taxes de base. Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties reste fixé à 33,81 %.

18 000 € C'est le montant que la commune de Chaignay va dépenser pour financer le futur city stade.